



Haute-Savoie Nature

Haute-Savoie Nature

Mai 2010 *Edition spéciale Plantes invasives*

EDITO

Plantes invasives? Que se cache derrière cette désignation ?

Bien souvent de belles exotiques échappées des jardins qui, grâce à leur capacité d'adaptation, leur dispersion rapide et efficace, leur vitesse de croissance, ainsi que l'absence de prédateurs, colonisent les milieux naturels et éliminent la flore, voire bien souvent aussi la faune indigène. Si les départements d'outre-mer sont les plus touchés par ces « pestes » végétales, la métropole et en particulier la Haute-Savoie sont loin d'être épargnées. Parmi ces « envahissantes », signalons les inquiétantes **renouées géantes**, atteignant une hauteur de 3 mètres, colonisant les berges de toutes nos rivières mais aussi les bords des routes, **les buddleias** (arbres à papillon) qui colonisent très rapidement les bancs de gravier des torrents et les sites de remblais, **le solidage** qui envahit allègrement les zones humides et étouffe toute la flore remarquable de ces lieux si particuliers, **la berce du Caucase et l'ambroisie** qui sont responsables d'allergies et de brûlures parfois graves et tant d'autres..... Certains biologistes considèrent que les espèces invasives constituent la première menace pour la biodiversité en Europe et en Amérique du Nord. Alors que faire ? Être simple spectateur et se désoler, ou agir et lutter ? Vous imaginez bien quel fut notre choix. La FRAPNA en partenariat avec le Conseil Général de Haute Savoie, inventorie, cartographie, sensibilise et expérimente l'éradication de ces hôtes encombrants, notamment les renouées. Comment prévenir la dispersion des plantes invasives ? On peut la limiter moyennant quelques précautions dans le traitement de la végétation des bords de routes, la gestion des remblais et des travaux en général. En effet, rien de tel qu'une épaveuse (machine utilisée pour faucher les talus) pour transporter des fragments de tige voire de racine d'invasives qui ne demandent qu'à reprendre plus loin. Il n'y a pas mieux qu'un bon remblai sauvage pour que renouée, buddleia et autre ambroisie s'installent. Il ne faut pas s'arrêter là mais développer avec les collectivités territoriales des stratégies de prévention et des méthodes d'éradication, inciter les jardinerie à ne plus commercialiser de plantes invasives et les particuliers à ne plus en acheter (attention aux graines pour oiseaux qui sont souvent contaminées par des graines d'ambroisie). Améliorer la réglementation existante pour en interdire le commerce et la diffusion... Comme vous le voyez le chantier est immense mais la volonté de s'attaquer à ce problème est là, et tous les espoirs sont permis pour limiter la dispersion des invasives voire de les éradiquer sur certains sites à fort enjeu pour la biodiversité et la santé humaine.

Eric Féraille, Président de la FRAPNA Haute-Savoie.

Blague à part ...

BTP culotté : En 2008 Monsieur Henri Navet, PDG de l'entreprise « Eco services matériaux » et « délégué régional de la Fédération Rhône-Alpes des travaux publics au développement durable », parce qu'on lui refuse un dépôt de matériaux inertes dans le Semnoz, s'insurge dans la presse contre l'hypocrisie des élus qui « prennent des positions contraires à l'intérêt général puisque s'organisent des dépôts sauvages, même en zone protégée... ». Avril 2010, le même Henri Navet s'illustre en déposant en douce 2000 tonnes de mâchefers à Vouchy (Saint Sylvestre), mais milite toujours pour le développement durable : « nous sommes devant un problème de société, écrit-il pour se justifier, et plutôt que de considérer le clan des bons et des méchants, il serait plus intéressant de conjuguer tous les efforts à la recherche de solutions dans l'intérêt de tous ».

L'actu en bref...

La ferme de Quincy a besoin de nous !

Aujourd'hui cette ferme est en danger et nécessite notre mobilisation afin de pouvoir conserver une vocation agricole ! Dans le but d'y implanter ses serres horticoles, la ville d'Annecy l'a acquise en 93, puis l'a confié en 2008 par mandat à la Safer pour sa mise en vente. La commune de Sillingy tente d'y faire accueillir les haras nationaux mais sans succès. Un fermier en exploite actuellement 7 ha via un bail locatif précaire qui prendra donc fin si le bien est vendu en intégralité. La Safer propose ce bien qu'elle nomme « d'exception » pour une modique somme comprise entre 1 et 2 millions d'euros. Actuellement seul un centre équestre privé semble pouvoir être candidat. La Confédération Paysanne, la Terre en Héritage, Terre d'Union et A.G.E21 en appellent à un rassemblement citoyen pour que ce lieu conserve une fonction nourricière et puisse rester à un tarif abordable pour l'installation de jeunes. C'est un lieu possible de maraichage et/ou de production animale où il faut promouvoir une agriculture paysanne de proximité, respectueuse de l'environnement, équitable et solidaire.

RDV le 30 mai dès 10h à la ferme de Quincy à Sillingy avec votre pique-nique !

Rens: www.laterreenheritage.org
Rubrique : Agenda mai



Un vaste sujet envahissant...

La problématique des plantes exotiques envahissantes commence à être connue et reconnue par tous. Avec l'expansion de l'ambrosie, qui entraîne des allergies chez 12% de la population Rhône-Alpine, et des renouées asiatiques qui ont un impact considérable sur la biodiversité et causent des problèmes socio-économiques (du fait de la déstabilisation et la diminution de l'accès aux berges, de l'homogénéisation des paysages, ...), il est important de s'attaquer dès aujourd'hui au problème.

Dans le cadre d'un projet départemental de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, en partenariat avec le Conseil Général de Haute-Savoie et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse :

- Nous organisons des formations à destination des agents et des élus communaux (des bassins versants des Usses, de la Menoge, du lac d'Annecy et de la Filière), des agents des services de la voirie du département, des chantiers d'insertion et nous essayons de sensibiliser les entreprises de BTP.

- Nous collectons les données du territoire (cf *Lettre des sentinelles*) pour réaliser des cartographies des différentes espèces exotiques invasives du département et pouvoir suivre leur évolution.

- Nous lançons des chantiers de lutte sur le département (bassin des Usses et de la Menoge pressentis pour 2010).

- Nous coordonnons une plateforme d'échange sur ces problématiques : conseil aux acteurs, recueil d'expériences, transmission de toutes informations nécessaires, ...

Ce projet a été initié en 2005 sur les renouées asiatiques. Nous avons créé un site qui leur est spécialement dédié : <http://ressources.renouees.free.fr/>, ainsi qu'une plaquette de sensibilisation et un guide méthodologique de lutte contre ces espèces (également disponibles sur le site). Depuis 2009, le projet s'élargit à d'autres espèces invasives : l'ambrosie et la berce du Caucase causant particulièrement des problèmes de santé publique, le solidage géant, la balsamine, le buddleia, le robinier, (cf *rubrique nature*), avec des formations, des chantiers (Foron de la Roche, vallée de Thônes, du Borne et du Giffre). Tous les bilans sont disponibles sur le site de la FRAPNA Haute-Savoie.

Contact :

Marie Hébert, Chargée de mission eau



La lettre des sentinelles

A l'assaut des invasives

Les sentinelles ont jusqu'à aujourd'hui alimenté la cartographie sur leur territoire et permis de réaliser des cartes de localisation d'invasives en Haute-Savoie. (cf *carte de localisation de la renouée ci-contre*).

Nous essayons maintenant d'homogénéiser les données sur le département avec la mise en place d'un protocole d'inventaire et de suivi, qui nous permettront une meilleure analyse des données collectées en 2010. Ce protocole est disponible sur le site Internet: <http://www.frapna.org/hsavoie> dans la rubrique Veille et expertises - Invasives. Pour plus d'infos, nous sommes à votre disposition pour répondre à toute question.

La présence et l'absence des invasives sont importantes à nous signaler. Le bilan 2010 vous sera transmis en fin d'année pour que vous puissiez constater l'ampleur de votre implication dans ce projet. Deux journées grand public sont prévues pour vous former à la reconnaissance des différentes espèces végétales exotiques invasives et à l'appropriation du protocole d'inventaire :

- **Une journée sur le plateau de Loex** en partenariat avec nos associations adhérentes : **APPL** (Association de Protec

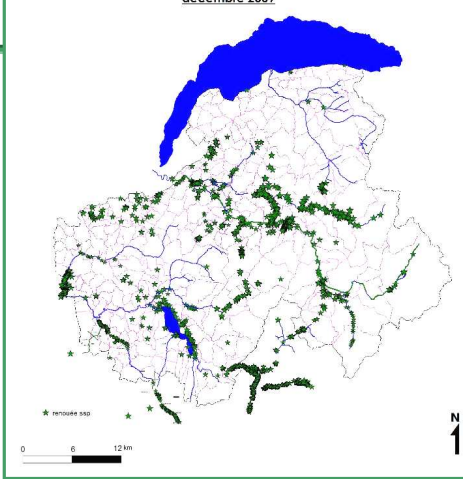
tion du Plateau de Loex), **AQV Arthaz** (Association pour la qualité de vie d'Arthaz), **PRN** (Pays Rochois au Naturel), **Arenthon Environnement en Pays Rochois**, et **Chloro'fill**, **le samedi 29 mai 2010 à 9h30** à la mairie d'Arthaz (245 route de Pont Notre Dame).

- **Une journée sur St Felix** en partenariat avec nos associations adhérentes : **AEMC** et **Cyclamen** (cf. *rubrique Du côté des associations*), **le samedi 25 septembre 2010**. Plus de détails vous seront transmis par la suite. Pour les informations pratiques et les inscriptions, voir *rubrique RDV des sentinelles*. Vous serez informés par mail ou par téléphone, suite à votre inscription, si les dates changent.

Contact :

Marie Hébert, Chargée de mission Eau
04-50-67-16-17

Carte de localisation des renouées spp sur le département de la Haute-Savoie décembre 2009





Des Bauges au Chéran...une autre nature

Comme beaucoup d'associations de protection de l'environnement, Cyclamen est née d'un problème local. C'est en 1996 qu'une poignée de riverains se sont regroupés afin de s'opposer au remblaiement illégitime du marais de Vautrey à Cusy. De ce fait très implantée sur cette commune, ses actions de veille écologique vont pourtant connaître un élargissement au niveau du canton d'Alby sur Chéran. L'association compte aujourd'hui près de 90 adhérents.

Connaître, préserver, sensibiliser, fédérer

Et pour cause ! Dès le début, ses fondateurs ont su être visionnaires et semer dans les statuts de l'association, les graines de son évolution future en gardant à l'esprit « vigilance et ouverture » ; partant du principe que « la sauvegarde de l'environnement implique de regarder plus large et plus loin ». Avec pour leitmotiv de connaître et faire connaître ce territoire, la mise en œuvre des statuts de l'association nécessite pour ses membres :

- un approfondissement des compétences naturalistes,
- la sensibilisation du grand public aux enjeux du territoire,
- l'éducation à l'environnement,
- de combattre les pollutions et toutes les atteintes à l'environnement,
- de préserver la biodiversité, la richesse des milieux et des paysages,
- de promouvoir des modes de production et un modèle de développement soutenables.

Selon les compétences et les intérêts de chacun, des membres du conseil d'administration vont tout d'abord porter des actions. Chemin faisant, ces actions se sont formalisées depuis quelques années selon différents groupes de travail dans lesquels interviennent également des personnes non-adhérentes. Chaque groupe de travail est piloté par un vice-président. Tour d'horizon...

Cyclamen en actions

- **Les veilleurs** : vocation première de l'association, mais outre le remblaiement de la zone humide de Vautrey, elle s'élève également contre tout projet d'aménagement jugé destructeur et pas forcément utile, un problème de déchets médicaux ou encore d'effluents de tannerie, l'extension de la carrière de Cusy et plus récemment l'épisode des dépôts de mâchefers à St Sylvestre. Pour ce type de problématiques, Cyclamen se regroupe aisément avec d'autres associations pour porter communément l'action et va jusqu'à ester en justice, quand cela est nécessaire.

- **Les naturalistes** : l'objectif de ce groupe de travail est de se construire une bonne connaissance du patrimoine naturel afin d'être plus efficace pour sa protection. En se reposant sur des personnes ressources au sein de l'association mais aussi en lien avec la FRAPNA, ce groupe permet d'effectuer des sorties sur le terrain pour réaliser des prospections et dresser des inventaires faunistiques ou floristiques : recensement du crapaud Sonneur à ventre jaune ou d'espèces invasives telles que la coccinelle chinoise et des plantes ornementales colonisant les milieux naturels.

- **Les jardiniers** : le groupe s'est construit autour de l'organisation du **Troc Nature** organisé en lien avec d'autres associations. Cette manifestation grand public se veut être un lieu d'échanges de plantes, de graines, de boutures ainsi que de recettes et de pratiques de jardinage. C'est aussi un lieu d'information à l'aide de vidéo-projections ou d'ateliers concrets. Ce groupe a créé en parallèle un **réseau de semences** et à cet effet, les membres ont suivi une formation spécifique dispensée par une association régionale portant sur la réglementation, les techniques de production et la création d'un réseau.

- **Les « For'homme »** : en partenariat avec l'association Sens Art'ifice, s'attache plus particulièrement à l'information des concitoyens du territoire de proximité. Pour exemple, sont organisées des conférences sur le patrimoine naturel du canton, la fin du pétrole, la maison sans chauffage et plus largement le développement durable ; mais aussi des sorties plantes médicinales... Les « For'homme » sont les initiateurs du salon bisannuel « **Al'Terre Nature** » dont la philosophie est de créer un événement où l'on rêve énormément, l'on s'informe, l'on débat, à l'aide de conférences, vidéo-projections et un forum associatif.

- **L'éducation à l'environnement** : suite à la réalisation d'un annuaire recensant toutes les structures intervenant en éducation à l'environnement sur le canton d'Alby, Cyclamen a souhaité développer sa réflexion autour d'un outil pédagogique. De ce travail mené en collaboration avec la FRAPNA et des enseignants, est né un **topoguide** proposant sept itinéraires thématiques en lien avec les programmes de l'éducation nationale. A l'occasion de sa sortie en automne, une manifestation est prévue durant laquelle il sera remis aux écoles, mais également porté à la connaissance du grand-public qui pourra l'utiliser à souhait. Retrouvez les itinéraires sur : www.randos-ecoles-cantonalby74.fr



CYCLAMEN

Association pour la sauvegarde de l'environnement sur le canton d'Alby sur Chéran.

Adresse :
Marcellette
74540 St Sylvestre

Tel:
04 50 68 47 89

Mail :
cyclamen74@free.fr

Site Internet :
<http://cyclamen74.free.fr>

Présidente:
Françoise Rouge

But : Cyclamen a pour but la défense et la protection des sites, la sauvegarde de l'environnement et du cadre de vie, et de manière générale du milieu naturel, de la flore et de la faune.



Fallopia japonica, Fallopia sachalinensis, Fallopia bohemica

Espèces de la famille des Polygonacées, la renouée du Japon et la renouée de Sakhaline se distinguent par leurs larges feuilles ovales (20 cm pour la renouée du Japon, 40 cm pour la Sakhaline). Les deux espèces possèdent un réseau souterrain très développé, composée de rhizomes pouvant atteindre vingt mètres de long. Des bourgeons peuvent apparaître sur ces rhizomes et donner naissance à de nouvelles tiges. Il existe des caractéristiques permettant de distinguer les deux espèces, la renouée de Sakhaline possède sur la partie inférieure de ses feuilles basales des poils allongés sur ces nervures, alors que pour la renouée du Japon, les feuilles basales sont dépourvues de poils sur la face inférieure. Il existe également une espèce hybride intermédiaire aux deux autres, appelée renouée de Bohême (*Fallopia bohemica*) qui possède de petits poils (inférieurs à deux millimètres) sur les nervures de la partie inférieure de ces feuilles.

Les peuplements de renouées ont un impact négatif sur la biodiversité. Leur expansion au sein des ripisylves peut engendrer la perte de nombreuses espèces, souvent à forte valeur patrimoniale. De plus, en s'installant à la place des ligneux sur les rives des cours d'eau, les renouées peuvent entraîner la déstabilisation des berges lors de phénomènes d'érosion (sapements et glissements des berges). Les renouées apprécient particulièrement les habitats humides et riches en nutriments, comme les rives des cours d'eau et les plaines alluviales, mais également les milieux remaniés ou dégradés comme les talus des voies de communication, les friches urbaines et rurales.

Renouée du Japon,
Renouée de Sakhaline,
Renouée de Bohême.



Buddleia de David



Buddleja davidii

Espèce de la famille des Buddléiacées, le buddleia de David ou arbre aux papillons peut atteindre trois mètres de hauteur. Il est caractérisé par ses panicules denses et pointues composées de nombreuses petites fleurs couleur lilas. Le buddleia peut produire jusqu'à trois millions de graines, qui ont la capacité de subsister dans le sol plusieurs années. De plus, ces graines peuvent être facilement transportées par le vent ou par la faune sur de longues distances.

Par sa croissance rapide et sa capacité à coloniser des milieux ouverts et remaniés, le buddleia peut aisément former de denses peuplements monospécifiques limitant ainsi la présence d'autres espèces, notamment indigènes au milieu colonisé. Il colonise très facilement les friches, les talus des voies de communication, les bâtiments en ruine, les berges des rivières et les plages de graviers.

Solidago gigantea, Solidago canadensis

Espèce de la famille des Astéracées, le solidage géant mesure 1.20 mètre maximum alors que celui du Canada peut atteindre jusqu'à 2.5 mètres. Le solidage géant est reconnaissable à sa longue tige dépourvue de poils alors que le solidage du Canada possède une tige velue. Le solidage peut produire une très importante quantité de graines (jusqu'à 19 000), qui sont munies d'une touffe de poils permettant une dissémination aisée par le vent. Une fois établi, le solidage colonise l'espace à partir de son réseau de rhizomes souterrains. Ainsi il peut rapidement se former de denses massifs circulaires de plusieurs mètres carrés. Ces peuplements monospécifiques empêchent ou retardent le développement de la végétation indigène.

Le solidage colonise principalement les milieux humides comme les berges des cours d'eau mais également les remblais, les talus des voies de communication et les friches agricoles.

Solidage géant,
Solidage du Canada





Balsamine de l'Himalaya

Impatiens glandulifera

Espèce de la famille des Balsaminacées, la balsamine de l'Himalaya peut atteindre trois mètres de hauteur. Elle fleurit de juillet à octobre et se distingue par ses grandes fleurs pourpres. La balsamine peut produire jusqu'à 800 graines qui sont projetées à plusieurs mètres lorsque le fruit arrive à maturité. Mais l'espèce est surtout disséminée par le flot des cours d'eau qu'elle borde.

L'extension des peuplements de balsamines conduit à une baisse de la biodiversité des zones colonisées. Les milieux qu'elle apprécie sont surtout les berges et les alluvions des cours d'eau, mais également les zones humides.



Berce du Caucase



Heracleum mantegazianum

Espèce appartenant à la famille des Apiacées, la berce du Caucase peut atteindre quatre mètres de hauteur, avec une tige de plus de dix centimètres de diamètre et une ombelle terminale de 1,5 mètre de diamètre. La berce du Caucase est une espèce très compétitive, qui par sa croissance rapide et sa grande taille, nuit au développement de nombreuses espèces indigènes. De plus, la berce produit de la furocoumarine, une toxine phototoxique (qui réagit si l'on l'expose à la lumière), pouvant causer des inflammations et des brûlures graves de la peau.

Pour se développer, la berce du Caucase nécessite un sol ou un climat suffisamment humide. Ainsi il n'est pas rare de trouver cette espèce le long des cours d'eau, sur les talus le long des routes, dans les prairies humides ou à proximité des lisières forestières.

Ambroisie à feuille d'armoise

Ambrosia artemisiifolia

Espèce appartenant à la famille des Astéracées pouvant atteindre deux mètres de hauteur. Son inflorescence dressée au sommet de la plante est constituée de nombreuses fleurs vert pâle, formant un épi terminal. Sa période de floraison est comprise entre le mois d'août et de septembre. L'ambroisie est un allergène qui touche environ 12% de la population de Rhône-Alpes. Le pollen, disséminé par le vent, possède un haut pouvoir allergisant s'exprimant sous forme de gênes respiratoires.

L'ambroisie est une espèce végétale étrangère à la flore indigène, qui pousse spontanément dans les milieux ouverts, comme les talus routiers, les terrains remaniés ou les lits de rivières en période d'étiage estival.



Fiches espèces réalisées par Alexandre...

Etudiant en deuxième année de master, j'effectue depuis le mois de mars un stage au sein de la FRAPNA Haute-Savoie sur la problématique des plantes exotiques invasives dans le bassin versant des Usses. Je vais notamment effectuer un inventaire de leur présence dans la partie amont du bassin versant, qui permettra de concevoir une cartographie précise de l'état des lieux de la colonisation. Suite à cette prospection, je vais réaliser un plan de gestion pour chaque espèce invasive rencontrée et engager un chantier de lutte dans l'une des communes du bassin.

Alexandre Prina.

• **Samedi 29 mai** : **Formation "plantes invasives"** accompagnée d'un inventaire sur le terrain sur les communes de Bonne et d'Arthaz. La formation sera courte (environ 1 heure) et aura lieu à la petite **salle communale d'Arthaz à 9h30** (245 Route de Pont Notre Dame 74380 Arthaz). Proposée en partenariat avec le **Conseil Général** de Haute-Savoie dans le cadre de la mise en place d'un **ENS** (Espace Naturel Sensible) et organisée par différentes associations : **FRAPNA**, **Pays Rochois au Naturel**, **Arenthon Environnement en Pays Rochois**, **AQV Arthaz** (Association pour la qualité de vie d'Arthaz), **Chloro'fill** et **l'APPL** (Association pour la protection du plateau de Loex). Prévoir matériel de terrain (chaussures, chapeau, crayon à papier, appareil photo...) et un pique-nique pour manger en groupe. Un pot-goûter vous sera offert suite au retour des différents groupes. **Inscription auprès de Marie Hébert** : **04 50 67 16 17** ou **marie.hebert@frapna.org**

• **Samedi 29 mai** : **Formation dépôts illégaux** organisée par la **FRAPNA** et **Cyclamen** :

- Caractérisation des types de dépôts
- Méthodes de recensement
- Réglementation spécifique
- Montage et suivi des dossiers...

Animées par Emile Constant, vice-président de la FRAPNA, avec **l'intervention d'un technicien FREE** (Formateur relais enquêteur environnement) de la **gendarmerie nationale**. Dans le cadre de ses missions, la FRAPNA Haute-Savoie a été chargée par le **Conseil Régional Rhône -**

Alpes et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, de dresser une **"carte noire" des dépôts illégaux** sur le territoire haut-savoyard. Mais afin qu'elle soit la plus exhaustive possible, nous avons besoin du plus grand nombre de données et par la même, du plus grand nombre d'observateurs relais.

La première session du samedi 8 mai en collaboration avec Arenthon Environnement en Pays Rochois et Pays Rochois au Naturel, a connu un succès auprès des participants. **RDV de 9h à 12h, à la mairie de St Sylvestre** (Albanais). **Inscription auprès d'Isabelle Bermond** : **04 50 67 16 16** ou **isabelle.bermond@frapna.org**

• **Samedi 19 juin** : **Information sur les captages**, les périmètres associés ainsi que leurs implications, accompagnée l'après-midi d'une visite du captage et de l'usine de filtration au Grand Bornand. La question de la protection de la ressource en eau est essentielle pour notre consommation et notre santé. Intervention de la **Chambre d'Agriculture**, la **DDASS** et la **FRAPNA**. Information proposée en partenariat avec **l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et le Conseil Régional Rhône-Alpes** dans le cadre du projet sentinelles de l'environnement. **RDV à 9h30 au Rez de Chaussée de la Maison du tourisme, place de l'église, salle des Embrumes au village du Grand Bornand**. Prévoir pique-nique pour le midi.

Pour une question de sécurité pour les visites en particulier, l'information sera limitée à 20 personnes. **Inscrire nécessaire auprès de Marie Hébert** au **04 50 67 16 17** ou **marie.hebert@frapna.org**

... Prom'nons nous

• **21 mai** : Diaporama **patrimoine naturel des bords d'ARVE** : 1 an d'observations sur Arenthon- Scientrier, par l'ornithologue Hugues Leboucher et Jean-Pierre Moncelon photographe, **Pays Rochois au Naturel**. RDV Salle communale d'Arenthon à 20h30. Rens. **Arenthon environnement** : **04 50 25 53 88**

• **23 mai** : **Sortie orchidées** sur le Plateau des Bornes animée par **Michel Décremps**, **Pays Rochois au Naturel**. RDV 14h Mairie d'Evires, fin 18h. Rens. Michel Décremps au **06 31 37 99 69**

• **22 mai** : **Fête de la nature** avec la **LPO**. Grande journée de sensibilisation à la raréfaction des **Hirondelles de fenêtre** : recherche des colonies nicheuses et mobilisation de toutes les bonnes volontés pour dénombrer les nids sur la Haute-Savoie. Rens. au **04 50 27 17 74** / **Sortie groupe jeune et groupe herpéto** de la **LPO**. Prospection **Sonneur à ventre jaune**. RDV à 6h à la mairie de Metz-Tessy. Inscription obligatoire avant midi le vendredi précédant la sortie au **04 50 27 17 74** ou **haute-savoie@lpo.fr**

• **23 mai** : **Fête de la nature** à l'étang de Crozagny avec la **LPO** et **l'association des Amis des Etangs et du Moulin de Crozagny**. Expositions, balades naturalistes et découverte du site toute la journée ; les rosélières nous réserveront sûrement de belles surprises. Rens. au **04 50 27 17 74**

• **28 mai** : Conférence sur **les jardins sauvages** animée par l'association **Pays Rochois au Naturel**. RDV Salle communale d'Arenthon à 20h30. Rens. **Arenthon environnement** : **04 50 25 53 88**

• **29 et 30 mai** : Aide et initiation au **baguage avec la LPO**. Afin de suivre l'évolution des populations d'oiseaux nicheurs, participez à la campagne de baguage 2010. Espèces attendues : merle noir, pinson des arbres, mésanges charbonnière et bleue, grives musicienne et draine, pipit des arbres, rouge-gorge familier, fauvette à tête noire et pourquoi pas la pie-grièche écorcheur !? RDV le samedi à 16h sur le Grand Colombier à 1300 m d'altitude (commune de Culoz-01). Ouverture des filets le dimanche depuis l'aube jusqu'à 10h ou 12h selon la température. Après-midi consacré à la découverte du site et des papillons diurnes (pensez au filet). Séance reportée en cas de mauvais temps. Couchage sous tente sur place possible. Rens. et insc. obligatoire auprès **d'Etienne Giraudot par mail giraudot-etienne@wanadoo.fr** ou au **04 50 59 24 38** / **Balade ornithologique** en montagne avec la **LPO**. Observations en forêt avec nuit en refuge (à 1 700 m) au dessus de Bellevaux. Pas de difficultés (dénivelé 450 m). Le dimanche, observations avec traversée d'un petit sommet (dénivelé 100 m). Prévoir chaussures de marche, vêtements chauds, casse-croûte pour samedi soir, dimanche matin et midi. Le **tétrasyre** sera-t-il au

rendez-vous ? RDV à 13h30 le 29 à Taninges au parking vers le Foron avant l'église ou à Bellevaux à 14 h30 vers l'église. Réservations auprès de **Pascal Charrière** au **04 50 34 08 04**

• **30 mai** : **Big Day LPO**, la plus grosse journée ornithologique de l'année ! L'objectif étant de battre le record de données récoltées en une seule journée. L'ensemble des observateurs de la LPO74 sont invités à prospecter les communes sur lesquelles nous disposons du moins de données. Rens. et insc. au **04 50 27 17 74**

• **5 juin** : **Exposition sur la rivière Arve** à la bibliothèque d'Arenthon du 5 au 24 juin 2010. Prêtée par le **SM3A** (Syndicat Mixte des aménagements de l'Arve et de ses abords), son but est de faire connaître la rivière d'hier et d'aujourd'hui, ainsi que les actions engagées pour sa préservation. A 14h, promenade familiale à pied, en bords d'Arve pour découvrir la richesse du site malgré les dégradations passées. Rens. **Arenthon environnement** : **04 50 25 53 88**

• **6 juin** : **Sortie Tourbières** à la Clusaz animée par **Michel Décremps**, **Pays Rochois au Naturel**. RDV 9h30 OT de La Roche sur Foron. Fin 17h. Rens. Michel Décremps au **06 31 37 99 69** / A la **découverte des Etangs des Dombes** avec la **LPO**. Journée pour découvrir ou redécouvrir une avifaune riche. Prévoir un casse-croûte et des habits en fonction de la météo. RDV à 7h à Metz-Tessy ou 8h après le péage à Eloise (A40, près de Bellegarde). Rens. auprès **d'Edmond Guscio** au **0041 22 735 25 02** (répondeur) / **Sortie Groupe jeune** de la **LPO**. Découverte des **oiseaux forestiers des Bauges** et initiation à leurs chants avec **Dominique Secondi**. RDV à 8h à la mairie de Cusy. Insc. obligatoire avant midi le vendredi précédant la sortie au **04 50 27 17 74** ou **haute-savoie@lpo.fr**.

• **12 juin** : **Visite des marais du Gavot** avec la **LPO** et le **SIVOM du Pays de Gavot**. Ce site classé Ramsar accueille oiseaux et fleurs typiques des marais. RDV à 9h au Collège du Gavot Gremey, Saint-Paul en Chablais et retour à 12h. Prévoir bottes ou chaussures de randonnée. Rens. **Jean-Jacques Beley** au **04 50 70 80 45** / **Sortie découverte de la réserve naturelle du bout du lac d'Annecy**, riche d'une végétation caractéristique des zones humides, à l'avifaune diversifiée ; le castor sera l'hôte espéré du jour. RDV à 18h sur le parking de la réserve à Doussard. Rens. auprès de **Régine Viard** au **06 76 66 54 90** ou **Isabelle Bermond** au **06 11 56 72 14**

• **13 juin** : **Sortie ornithologique** à Scientrier animée par **Hugues Leboucher**, **Pays Rochois au Naturel**. RDV 8h place d'Arenthon, fin 12h. Rens. Hugues au **06 83 08 54 47**

AGENDA

Prochain conseil d'administration

À définir

Bureau : 18h30
CA : 19h30